se reportant au traité *De notis* de Valerius Probus (*Grammatici latini* de Keil, t. IV, p. 273).

4° *Att.*, I, 16, 10. *Narra, inquam, patrono tuo, qui Arpinatis aquas concupiuit. Nosti enim marinas.* Lire : *(Mari) marinas.*

5° *Ibid.*, 16, 13. *uidesne consulatum illum nostrum... fabamimum futurum?* Lire : *fabam imam*, d'après Festus (p. 363, 496 Lindsay) : « *Tam perit quam extrema faba* » *in prouerbio est, quod ea plerumque aut proteritur aut decerpitur a praetereuntibus.* Cicéron craint que le souvenir de son consulat ne vive pas plus longtemps que la plus basse fève du plant.

6° Caes., *B. G.*, VII, 65, 5. *a tribunis militum reliquisque* [*sed et*] *equitibus romanis atque euocatis equos sumit.*

Sed et est écrit *sedent* par la première main de B, le plus ancien et sans doute le meilleur des mss. du *B. G.* Ce *sedent* doit être le souvenir d'une addition proposée en marge, *sedentibus;* un glossateur a voulu faire dire à César : « Il enlève leurs chevaux aux tribuns militaires et *aux autres officiers montés*, chevaliers romains et évocats » ; *a trib. mil. reliquisque eq. r.* le choquait parce qu'il ne connaissait pas ce fait, établi par plusieurs passages de César (*B. C.*, I, 77, 2; *B. G.*, III, 7, 3, cf. 10, 2), que dans l'armée du proconsul les *tribuni militum* étaient tous des chevaliers, alors qu'avant et après César ils étaient soit de l'ordre sénatorial, soit de l'ordre équestre. Le glossateur a employé *sedentibus* pour signifier « hommes à cheval » (cf. Virg., *Aen.*, XI, 692, et le commentaire de Servius) non seulement parce qu'il ne pouvait pas employer *equitibus* devant *equitibus romanis*, mais aussi parce qu'il voulait exprimer non l'idée de « cavaliers », mais celle d' « officiers montés ».

L.-A. Constans.

II

LA NOMENCLATURE GRAMMATICALE

A diverses reprises, le problème de la nomenclature grammaticale a été envisagé dans cette *Revue*, soit par moi-même (t. IV, 1926, p. 29-31 ; t. V, 1927, p. 17-18, 124-126, 245-246), soit par mes collègues MM. A. Yon (t. IV, 1926, p. 126 et suiv.), H. Yvon (ibid., p. 237 et suiv.),

A. Froidevaux (t. V, 1927, p. 90 et suiv.). Si ce problème comporte une solution, elle ne peut intervenir sans un accord d'une part entre savants et pédagogues, d'autre part entre représentants de langues et de pays différents. Ces deux aspects du problème sont inséparables ; l'adoption d'une réforme même excellente dans chaque pays pris à part aboutirait à fixer et sans doute à aggraver les divergences qu'on note aujourd'hui d'une langue à l'autre. La fixation d'une nomenclature n'est souhaitable que si elle est réalisée avec un maximum d'internationalisation.

Joindre à un problème un autre problème n'est pas sans doute le meilleur moyen d'avancer la solution, si du moins on rêve d'une solution idéale et définitive. Mais, comme je l'ai indiqué dans une précédente Chronique (1927, p. 246), on devrait peut-être se contenter d'abord de modestes améliorations, pourvu qu'elles soient universellement adoptées. C'est en ce sens que j'ai soumis au Congrès de linguistique de La Haye une note succincte, dont je reproduis ici l'essentiel, afin de provoquer les observations des personnes intéressées.

Il y aurait, disais-je dans cette note, à prévoir un double travail :

1° Dans chaque langue, dresser un relevé de tous les termes non pas inadéquats (ce qui est un aspect de la question à négliger pour l'instant), mais insuffisamment fixés dans un emploi défini, en tenant compte surtout des cas où deux ou plusieurs termes sont approximativement interchangeables dans deux ou plusieurs emplois. C'est le cas en français pour les couples : *nom* et *substantif*, *attribut* et *prédicat*, *relatif* et *conjonctif*, *actif* et *transitif*, *objet* et *complément*, *ton* et *accent*, *accentuation* et *intonation*, *mètre* et *pied*, *ictus* et *temps marqué*, *adjectif* et *pronom*, *phrase* et *proposition*, *principale* et *indépendante*, *subordonnée* et *complétive*, etc.

2° Relever dans les principales langues d'usage, indépendamment des cas de double emploi, les termes qui, communs par la forme ou le sens étymologique à plusieurs langues, y sont usités dans des emplois notablement différents, et examiner si là aussi un travail d'unification n'est pas possible. C'est le cas pour des mots comme all. *Hebung* et *Senkung* qui sont employés parfois dans les sens diamétralement opposés à *arsis* et *thesis; Praedikat* qui traduit (et pas toujours) *attribut; Epitheton* et *Apposition* qui ne répondent exactement ni à *épithète* ni à *apposition; Gerundiv* qui ne traduit pas notre *gérondif*, etc., etc.

Dans ces divers ordres d'idées, plusieurs tentatives ont déjà été faites, dont on trouvera l'historique dans les articles ci-dessus mentionnés de la *Revue des Études latines;* des résultats ont été obtenus, mais ils ne sont pas toujours dans le sens d'une unification internationale. Pour éviter que des améliorations particulières viennent prévenir et contrarier un

progrès général, je soumets aux intéressés dans les différents pays ce projet d'enquête, avec le désir de provoquer des suggestions. D'ores et déjà, tous ceux qui souhaiteraient de collaborer à cette œuvre sont assurés de trouver un appui bienveillant à l'*Institut international de coopération intellectuelle*, en la personne de M. W. Folkierski, chef de la section des relations scientifiques, qui s'est montré très attentif à l'aspect international du problème.

J. Marouzeau.